

UN1TÉ

CRS UPR ÉPARGNE CET



UN1TÉ INTERVIENT ET SAISIT LA
SDIR

LA DCCRS **prélève 09h50** par jour
épargné sur le CET aux personnels
des UPR.

Pour UN1TÉ, le guide CET, prévoyant
le nombre d'heures pouvant être
épargnées par les personnels en
régime cyclique, est clair :

→ 1 JOUR CET ÉPARGNE = 08H21

ET NON ~~9H50~~ !

CET
COMPTE
EPARGNE
TEMPS

UN1TÉ EXIGE LE RESPECT ET L'APPLICATION DU GUIDE CET !!!